

Composé pour joints électriques AFL ALNOX

Fiche de données de sécurité

conformément à la norme sur les communications des risques (CFR29 1910.1200) HazCom 2012.
Date de publication : 16/06/2017 Date de révision : 22/06/2022 Version : 2.0

SECTION 1 : Identification

1.1. Identification

Forme du produit : Mélange
Nom du produit : Composé pour joints électriques AFL ALNOX

1.2. Utilisation recommandée et restrictions d'utilisation

Utilisation de la substance/du mélange : Inhibiteur de corrosion

1.3. Fournisseur

Fournisseur

AFL TELECOMMUNICATIONS LLC
170 RIDGEVIEW CIRCLE
DUNCAN, SC 29334 ÉTS-UNIS
T 864-433-0333
WWW.AFLGLOBAL.COM

Distributeur

Ajouter le nom, l'adresse et le numéro de téléphone du fabricant ou de l'importateur américain qui opère aux États-Unis.

1.4. Numéro de téléphone d'urgence

Numéro d'urgence : CHEMTREC : 800-424-9300

SECTION 2 : Identification du (des) danger(s)

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification GHS US

Skin Sens. 1
Carc. 2
STOT RE 1

Peut provoquer une réaction allergique de la peau
Suspecté de provoquer le cancer
Provoque des lésions aux organes en cas d'exposition prolongée ou répétée

2.2. Éléments de l'étiquette SGH, y compris les conseils de prudence

Étiquetage GHS US

Pictogrammes de danger (SGH US) :



Mot de signalisation (SGH US) :

Danger

Mentions de danger (SGH US) :

Peut provoquer une réaction allergique de la peau
Suspecté de provoquer le cancer
Provoque des lésions aux organes en cas d'exposition prolongée ou répétée

Conseils de prudence (SGH US) :

Obtenir des instructions spéciales avant l'utilisation.
Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.
Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.
Se laver soigneusement les mains après la manipulation.
Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation de ce produit.
Les vêtements de travail contaminés ne doivent pas être sortis hors du lieu de travail.
Porter des gants de protection/des vêtements de protection/une protection des yeux/une protection du visage.
En cas d'exposition ou d'implication : Consulter un médecin/obtenir des soins médicaux.
En cas de contact avec la peau : Laver avec beaucoup d'eau.
Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser.
En cas d'irritation de la peau ou d'éruption cutanée : Consulter un médecin/obtenir des soins

Composé pour joints électriques AFL ALNOX

Fiche de données de sécurité

conformément à la norme sur les communications des risques (CFR29 1910.1200) HazCom 2012.

médicaux.

Magasin verrouillé.

Éliminer le contenu/récipient dans un point de collecte des déchets dangereux ou spéciaux, conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et/ou internationale.

2.3. Autres dangers qui n'entraînent pas de classification

Aucune information supplémentaire disponible

2.4. Toxicité aiguë inconnue (GHS US)

Non applicable

SECTION 3 : Composition/Information sur les ingrédients

3.1. Substances

Non applicable

3.2. Mélanges

Nom	Identifiant du produit	%
Distillats naphthéniques lourds hydrotraités du pétrole	N° CAS : 64742-52-5	30 – 60
Nickel	N° CAS : 7440-02-0	10 - 30
Aluminium	N° CAS : 7429-90-5	10 - 30

*Le nom chimique, le numéro CAS et/ou la concentration exacte ne sont pas divulgués en tant que secret commercial.

SECTION 4 : Mesures de premiers secours

4.1. Description des mesures de premiers secours

- Mesures de premiers secours après inhalation : Ce n'est pas une voie normale d'exposition. Si la respiration est difficile, emmener la victime à l'air frais et la maintenir au repos dans une position confortable pour la respiration. Consulter un médecin/obtenir des soins médicaux en cas de malaise.
- Mesures de premiers secours après contact avec la peau : EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Laver avec beaucoup d'eau. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser. En cas d'irritation de la peau ou d'éruption cutanée : Consulter un médecin/obtenir des soins médicaux.
- Mesures de premiers secours après contact avec les yeux : EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer prudemment à l'eau pendant plusieurs minutes. Retirer les lentilles de contact, si elles sont présentes et que c'est facile à faire. Continuer à rincer. Ce composé contient des particules abrasives. Si l'irritation des yeux persiste : Consulter un médecin/obtenir des soins médicaux.
- Mesures de premiers secours après ingestion : Ne pas provoquer de vomissements sans consultation d'un médecin. Ne jamais donner quoi que ce soit par voie orale à une personne inconsciente. Consulter un médecin/obtenir des soins médicaux en cas de malaise.

4.2. Principaux symptômes et effets (aigus et différés)

- Symptômes/effets après inhalation : Ce n'est pas une voie normale d'exposition. Peut provoquer une irritation des voies respiratoires.
- Symptômes/effets après contact avec la peau : Peut provoquer une irritation de la peau. Les symptômes peuvent inclure des rougeurs, un dessèchement et des craquelures de la peau. Peut provoquer une réaction allergique de la peau.
- Symptômes/effets après contact avec les yeux : Peut provoquer une irritation des yeux. Les symptômes peuvent inclure une gêne ou une douleur, un clignement excessif des yeux et une production excessive de larmes, avec éventuellement une rougeur et un gonflement.
- Symptômes/effets après ingestion : Peut être nocif en cas d'ingestion. Peut provoquer une irritation gastro-intestinale, des nausées, des vomissements et des diarrhées.

Composé pour joints électriques AFL ALNOX

Fiche de données de sécurité

conformément à la norme sur les communications des risques (CFR29 1910.1200) HazCom 2012.

Symptômes chroniques : Suspecté de provoquer le cancer. Cause des lésions aux organes en cas d'exposition prolongée ou répétée.

4.3. Soins médicaux immédiats et traitement particulier, si nécessaire.

Les symptômes peuvent être retardés. En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (montrer l'étiquette si possible).

SECTION 5 : Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction appropriés (et non appropriés)

Moyens d'extinction appropriés : Produit chimique sec. Mousse. Dioxyde de carbone.
Moyens d'extinction inappropriés : Ne pas utiliser de jet d'eau.

5.2. Dangers particuliers résultant du produit chimique

Risque d'incendie : Les produits de la combustion peuvent comprendre, sans s'y limiter : oxydes de carbone.

5.3. Équipement de protection spécial et précautions pour les pompiers

Protection pendant la lutte contre l'incendie : Rester dans le sens du vent par rapport au feu. Porter un équipement complet de lutte contre l'incendie (équipement Bunker complet) et une protection respiratoire (SCBA).

SECTION 6 : Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Mesures générales : Utiliser la protection individuelle recommandée dans la section 8. Isoler la zone de danger et interdire l'accès au personnel inutile et non protégé.

6.1.1. Pour le personnel non-secouriste

Aucune information supplémentaire disponible

6.1.2. Pour les secouristes

Aucune information supplémentaire disponible

6.2. Précautions environnementales

Empêcher la pénétration dans les égouts et les eaux publiques.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Pour le confinement : Contenir et/ou absorber le déversement à l'aide d'un matériau inerte (par exemple, du sable, de la vermiculite), puis le mettre dans un récipient approprié. Ne pas jeter à l'égout ou laisser pénétrer dans les cours d'eau. Utiliser un équipement de protection individuelle (EPI) approprié.
Méthodes de nettoyage : Balayer ou pelleter les déversements dans un récipient approprié pour l'élimination. Les matériaux déversés peuvent présenter un risque de glissade. Assurer la ventilation.

6.4. Référence à d'autres sections

Pour obtenir de plus amples informations, se reporter à la section 8 : « Contrôles de l'exposition/protection individuelle ».

SECTION 7 : Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger : Obtenir des instructions spéciales avant l'utilisation. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Éviter tout contact avec la peau et les yeux. Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols. Ne pas avaler. Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation de ce produit. Manipuler et ouvrir le récipient avec précaution.

Composé pour joints électriques AFL ALNOX

Fiche de données de sécurité

conformément à la norme sur les communications des risques (CFR29 1910.1200) HazCom 2012.

Mesures d'hygiène : Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser. Se laver soigneusement les mains, les avant-bras et le visage après manipulation. Les vêtements de travail contaminés ne doivent pas être sortis hors du lieu de travail.

7.2. Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, y compris les éventuelles incompatibilités.

Conditions de stockage : Tenir hors de portée des enfants. Conserver le récipient hermétiquement fermé, au sec et dans un endroit bien ventilé. Magasin verrouillé.

SECTION 8 : Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Composé pour joints électriques AFL ALNOX	
Aucune information supplémentaire disponible	
Distillats naphthéniques lourds hydrotraités du pétrole (64742-52-5)	
Aucune information supplémentaire disponible	
Nickel (7440-02-0)	
USA - ACGIH - Limites d'exposition professionnelle	
ACGIH OEL TWA	1,5 mg/m ³ (matière particulaire inhalable)
Catégorie chimique ACGIH	Non suspecté d'être cancérigène pour l'homme
USA - ACGIH - Indices d'exposition biologique	
BEI (BLV)	5 µg/l Paramètre : Nickel - Milieu : urine - Moment du prélèvement : après le quart de travail, à la fin de la semaine de travail (fond)
USA - OSHA - Limites d'exposition professionnelle	
OSHA PEL (TWA) [1]	1 mg/m ³
Aluminium (7429-90-5)	
USA - ACGIH - Limites d'exposition professionnelle	
ACGIH OEL TWA	1 mg/m ³ (matière particulaire respirable)
Catégorie chimique ACGIH	Non classable comme cancérigène pour l'homme
USA - OSHA - Limites d'exposition professionnelle	
OSHA PEL (TWA) [1]	15 mg/m ³ (poussière totale) 5 mg/m ³ (fraction respirable)

8.2. Contrôles techniques appropriés

Contrôles techniques appropriés : Assurer une bonne ventilation du poste de travail.
Contrôles de l'exposition environnementale : Éviter le déversement dans l'environnement.

8.3. Mesures de protection individuelle/Équipement de protection individuelle

Protection des mains :
Porter des gants appropriés résistant à la pénétration des produits chimiques
Protection des yeux :
Il est recommandé de porter des lunettes de sécurité ou des lunettes à coques lors de l'utilisation du produit.

Composé pour joints électriques AFL ALNOX

Fiche de données de sécurité

conformément à la norme sur les communications des risques (CFR29 1910.1200) HazCom 2012.

Protection de la peau et du corps :

Porter des vêtements de protection appropriés

Protection respiratoire :

Aucune nécessaire dans des conditions normales d'utilisation. En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. Le choix du respirateur doit être basé sur les niveaux d'exposition connus ou anticipés, les dangers du produit et les limites de travail sûres du respirateur sélectionné.

Autres informations :

Manipuler conformément aux bonnes procédures d'hygiène et de sécurité industrielles. Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation de ce produit.

SECTION 9 : Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	: Solide
Aspect	: Pâte / Graisse épaisse.
Couleur	: Gris
Odeur	: Doux.
Seuil olfactif	: Aucune donnée disponible
pH	: Aucune donnée disponible
Point de fusion	: Aucune donnée disponible
Point de congélation	: Aucune donnée disponible
Point d'ébullition	: Aucune donnée disponible
Point d'éclair	: 184 °C / 363 °F
Taux d'évaporation relatif (acétate de butyle=1)	: Aucune donnée disponible
Inflammabilité	: Non inflammable.
Pression de vapeur	: < 0,01 mm Hg (20 °C / 68 °F)
Densité de vapeur relative à 20 °C	: Aucune donnée disponible
Densité relative	: 1,29
Solubilité	: Négligeable.
Coefficient de partage n-octanol/eau	: Aucune donnée disponible
Température d'auto-inflammabilité	: Aucune donnée disponible
Température de décomposition	: Aucune donnée disponible
Viscosité, cinématique	: Aucune donnée disponible
Viscosité, dynamique	: Aucune donnée disponible
Limites d'explosivité	: Aucune donnée disponible
Propriétés explosives	: Aucune donnée disponible
Propriétés oxydantes	: Aucune donnée disponible

9.2. Autres informations

Aucune information supplémentaire disponible

SECTION 10 : Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Aucune réaction dangereuse connue dans des conditions normales d'utilisation.

10.2. Stabilité chimique

Stable dans des conditions normales.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Aucune réaction dangereuse connue dans des conditions normales d'utilisation.

Composé pour joints électriques AFL ALNOX

Fiche de données de sécurité

conformément à la norme sur les communications des risques (CFR29 1910.1200) HazCom 2012.

10.4. Conditions à éviter

Chaleur. Matériaux incompatibles.

10.5. Matériaux incompatibles

Matériaux oxydants.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Ils peuvent comprendre, sans s'y limiter : oxydes de carbone.

SECTION 11 : Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë (orale) : Non classé
Toxicité aiguë (cutanée) : Non classé
Toxicité aiguë (inhalation) : Non classé

Distillats naphténiques lourds hydrotraités du pétrole (64742-52-5)

LD50 oral rat	> 5000 mg/kg
LD50 dermique lapin	> 5000 mg/kg

Nickel (7440-02-0)

LD50 oral rat	> 9000 mg/kg
LC50 inhalation rat	> 10,2 mg/l (Temps d'exposition : 1 h)

Aluminium (7429-90-5)

LD50 oral rat	> 15900 mg/kg de poids corporel Animal : rat, Ligne directrice : Ligne directrice 401 de l'OCDE (Toxicité orale aiguë)
LC50 inhalation rat	> 0.888 mg/l air Animal : rat, Sexe de l'animal : mâle, Ligne directrice : Ligne directrice 403 de l'OCDE (toxicité aiguë par inhalation), Remarques sur les résultats : autre :

Corrosion/irritation de la peau : Non classé
Lésion/irritation oculaire grave : Non classé
Sensibilisation des voies respiratoires ou de la peau : Peut provoquer une réaction allergique de la peau.
Mutagénicité sur les cellules germinales : Non classé
Cancérogénicité : Suspecté de provoquer le cancer.

Nickel (7440-02-0)

Groupe IARC	2B - Cancérogénicité possible pour l'homme
Statut du programme national de toxicologie (NTP)	Cancérogénicité raisonnablement anticipée pour l'homme
Dans la liste des substances cancérigènes de l'OSHA Hazard Communication	Oui

Toxicité pour la reproduction : Non classé

Aluminium (7429-90-5)

NOAEL (animal/mâle, F0/P)	1000 mg/kg de poids corporel Animal : rat, Sexe de l'animal : mâle, Ligne directrice : Ligne directrice 422 de l'OCDE (Étude combinée de toxicité à doses répétées et de dépistage de la toxicité pour la reproduction et le développement)
---------------------------	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Exposition unique STOT : Non classé
Exposition répétée STOT : Cause des lésions aux organes en cas d'exposition prolongée ou répétée.

Composé pour joints électriques AFL ALNOX

Fiche de données de sécurité

conformément à la norme sur les communications des risques (CFR29 1910.1200) HazCom 2012.

Distillats naphthéniques lourds hydrotraités du pétrole (64742-52-5)	
LOAEL (oral, rat, 90 jours)	125 mg/kg de poids corporel Animal : rat, Sexe de l'animal : mâle, Ligne directrice : Ligne directrice 408 de l'OCDE (Toxicité orale à doses répétées - rongeurs : 90 jours)
NOAEL (dermique, rat/lapin, 90 jours)	≈ 1000 mg/kg de poids corporel Animal : lapin, Ligne directrice : Ligne directrice 410 de l'OCDE (Toxicité cutanée à doses répétées : Étude à 21/28 jours)
Nickel (7440-02-0)	
LOAEC (inhalation, rat, poussière/brouillard/fumée, 90 jours)	0,004 mg/l air Animal : rat, Ligne directrice : Ligne directrice 412 de l'OCDE (Toxicité subaiguë par inhalation : étude sur 28 jours)
Exposition répétée STOT	Cause des lésions aux organes en cas d'exposition prolongée ou répétée.
Aluminium (7429-90-5)	
LOAEC (inhalation, rat, poussière/brouillard/fumée, 90 jours)	0,05 mg/l air Animal : rat, Ligne directrice : Ligne directrice 413 de l'OCDE (Toxicité (subchronique) par inhalation : étude sur 90 jours)
NOAEL (subchronique, oral, animal/mâle, 90 jours)	1034 mg/kg de poids corporel Animal : chien, Sexe de l'animal : mâle, Ligne directrice : Ligne directrice 409 de l'OCDE (Étude de toxicité orale à doses répétées sur 90 jours chez les non-rôdeurs)
NOAEL (subchronique, oral, animal/femelle, 90 jours)	1087 mg/kg de poids corporel Animal : chien, Sexe de l'animal : femelle, Ligne directrice : Ligne directrice 409 de l'OCDE (Étude de toxicité orale à doses répétées sur 90 jours chez les non-rôdeurs)

Risque d'aspiration	: Non classé.
Viscosité, cinématique	: Aucune donnée disponible
Symptômes/effets après inhalation	: Ce n'est pas une voie normale d'exposition. Peut provoquer une irritation des voies respiratoires.
Symptômes/effets après contact avec la peau	: Peut provoquer une irritation de la peau. Les symptômes peuvent inclure des rougeurs, un dessèchement et des craquelures de la peau. Peut provoquer une réaction allergique de la peau.
Symptômes/effets après contact avec les yeux	: Peut provoquer une irritation des yeux. Les symptômes peuvent inclure une gêne ou une douleur, un clignement excessif des yeux et une production excessive de larmes, avec éventuellement une rougeur et un gonflement.
Symptômes/effets après ingestion	: Peut être nocif en cas d'ingestion. Peut provoquer une irritation gastro-intestinale, des nausées, des vomissements et des diarrhées.
Symptômes chroniques	: Suspecté de provoquer le cancer. Cause des lésions aux organes en cas d'exposition prolongée ou répétée.
Autres informations	: Voies d'exposition probables : ingestion, inhalation, peau et yeux.

SECTION 12 : Informations écologiques

12.1. Toxicité

Écologie - généralités : Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

Distillats naphthéniques lourds hydrotraités du pétrole (64742-52-5)	
LC50 - Poisson [1]	> 5000 mg/l (Temps d'exposition : 96 h - Espèce : Oncorhynchus mykiss)
EC50 - Crustacés [1]	> 1000 mg/l (Temps d'exposition : 48 h - Espèce : Daphnia magna)
Nickel (7440-02-0)	
LC50 - Poisson [1]	> 100 mg/l (Temps d'exposition : 96 h - Espèce : Brachydanio rerio)
EC50 - Crustacés [1]	> 100 mg/l (Temps d'exposition : 48 h - Espèce : Daphnia magna)
LC50 - Poisson [2]	1,3 mg/l (Temps d'exposition : 96 h - Espèce : Cyprinus carpio [semi-statique])
EC50 - Crustacés [2]	1 mg/l (Temps d'exposition : 48 h - Espèce : Daphnia magna [statique])

Composé pour joints électriques AFL ALNOX

Fiche de données de sécurité

conformément à la norme sur les communications des risques (CFR29 1910.1200) HazCom 2012.

12.2. Persistance et dégradabilité

Composé pour joints électriques AFL ALNOX

Persistance et dégradabilité	Non établi.
------------------------------	-------------

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Composé pour joints électriques AFL ALNOX

Potentiel de bioaccumulation	Non établi.
------------------------------	-------------

12.4. Mobilité dans le sol

Aucune information supplémentaire disponible

12.5. Autres effets indésirables

Autres informations : Aucun autre effet connu.

SECTION 13 : Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes d'élimination

Recommandations pour l'élimination des produits/emballages : Éliminer le contenu/récipient dans un point de collecte des déchets dangereux ou spéciaux, conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et/ou internationale.

SECTION 14 : Informations relatives au transport

Conformément au DOT

14.1. Numéro ONU

Non réglementé pour le transport

14.2. Nom d'expédition propre à l'ONU

Nom d'expédition approprié (DOT) : Non applicable

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

DOT

Classe(s) de danger pour le transport (DOT) : Non applicable

14.4. Groupe d'emballage

Groupe d'emballage (DOT) : Non applicable

14.5. Risques environnementaux

Autres informations : Aucune information supplémentaire n'est disponible.

14.6. Précautions particulières pour l'utilisateur

Précautions particulières de transport : Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de MARPOL 73/78 et au code IBC

Non applicable

Composé pour joints électriques AFL ALNOX

Fiche de données de sécurité

conformément à la norme sur les communications des risques (CFR29 1910.1200) HazCom 2012.

SECTION 15 : Informations réglementaires

15.1. Réglementation fédérale américaine

Tous les composants de ce produit sont répertoriés, ou exclus de la liste, dans l'inventaire de la loi sur le contrôle des substances toxiques (TSCA) de l'Agence de protection de l'environnement des États-Unis.

15.2. Réglementation internationale

Aucune information supplémentaire disponible

15.3. Réglementation des États américains

⚠ AVERTISSEMENT : Ce produit peut vous exposer au nickel, qui est reconnu dans l'État de Californie comme provoquant le cancer. Pour de plus amples informations, consulter le site www.P65Warnings.ca.gov.

SECTION 16 : Autres informations

conformément à la norme sur les communications des risques (CFR29 1910.1200) HazCom 2012.

Date de publication : 16/06/2017
Date de révision : 22/06/2022
Autres informations : Aucun.
Préparé par : Nexreg Compliance Inc.
www.Nexreg.com



Texte intégral des phrases H	
Carc. 2	Cancérogénicité Catégorie 2
Skin Sens. 1	Sensibilisation de la peau, Catégorie 1
STOT RE 1	Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée) Catégorie 1

Indication des changements :

Mise à jour de la FDS.

Avis de non-responsabilité : Nous pensons que les déclarations, les informations techniques et les recommandations contenues dans le présent document sont fiables, mais elles sont fournies sans garantie d'aucune sorte. Les informations contenues dans le présent document s'appliquent à ce matériau spécifique tel que fourni. Elles peuvent ne pas être valables pour ce matériau s'il est utilisé en combinaison avec d'autres matériaux. Il incombe à l'utilisateur de s'assurer de l'adéquation et de l'exhaustivité des présentes informations pour son usage particulier.